



Rosières & Vous

LA LETTRE À DESTINATION DES ROSIÉROISES & ROSIÉROIS

N°2 - Septembre 2020



Lors des journées du Patrimoine, des visites guidées de l'ancien site Maréchal seront proposées le dimanche 20 septembre 2020 de 11 h à 12 h, 14 h à 15 h et 15 h à 16 h par groupes de dix à douze personnes, en respectant les gestes barrières. En raison de la crise sanitaire il est impératif de s'inscrire en mairie (03 22 88 42 42). Exposition de photos de l'usine en activité et présentation du projet de réhabilitation du site.

CANICULE ET COVID 19

Dans le cadre du plan canicule et suite au récent confinement, la municipalité désire instaurer un service de solidarité de proximité. Les personnes de 70 ans et plus, isolées, en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de cette prestation. Pour cela, la personne concernée (ou une personne de confiance) doit se présenter en mairie ou appeler le 03 22 88 42 42 en précisant son identité, son adresse et son numéro de téléphone.

Une fois inscrites sur ce fichier et en cas de situation exceptionnelle, les personnes seront contactées par téléphone ou une visite sera effectuée au domicile.

PROPRETÉ URBAINE

La propreté, c'est l'affaire de TOUS ! Cette phrase sera répétée aussi souvent que nécessaire car il est inconcevable de trouver des débris joncher les trottoirs, des déjections canines « oubliées » par les propriétaires de chiens ou des points de collecte que l'on « aurait confondus » avec la déchetterie... Ce n'est que COLLECTIVEMENT et en faisant preuve de CIVISME que nous pourrons avoir des résultats visibles et durables. Petit rappel des amendes encourues en cas d'incivilités : déjections canines (68€), mégots-masques-chewing-gum et autres déchets (68€) - dépôts sauvages et encombrants sur la voie publique (de 68€ à 1.500€).

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Rappel : l'entretien des trottoirs et des caniveaux est de la responsabilité des riverains.

REPAS ET COLIS DES AÎNÉS

Nos Aînés de 70 ans et plus ont le choix entre le repas du dimanche 13 décembre concocté par l'établissement « L'Institution » de Chaulnes ou le colis (individuel ou couple) préparé par la société « Lou Berret » qui sera distribué le samedi 19 décembre au matin. Merci de nous faire part de votre choix par retour de ce coupon en mairie **avant le 30 septembre**.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

☐ Monsieur	Adresse :	Téléphone :/...../...../.....
☐ Madame	☐ Choix du repas : 1 personne - 2 personnes (barrer la mention inutile)	
☐ Monsieur et Madame	☐ Choix du colis : individuel - couple (barrer la mention inutile)	

FÊTE PATRONALE DES 12 ET 13 SEPTEMBRE

Programme sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire...

Samedi 12 et dimanche 13 septembre place de la République : fête foraine.

Samedi 12 septembre :

- De 12 h à 20 h centre ville : brocante du Twirling (1,50€ le mètre pour les particuliers et 2,50€ pour les professionnels).
07 88 29 88 23 - 06 09 99 63 80 - 06 35 58 60 09
- De 13 h à 19 h rue des Déportés : exposition de véhicules anciens (Autorétro).
- À partir de 20 h place des combattants : concert de la fanfare « Les Amis Réunis » et repas-barbecue par les pompiers de Rosières.
- 22 h 30 stade André-Masson : feu d'artifice sonorisé. **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.**

SERVICE DE TRANSPORT PAR LE CCAS

Ce service est une aide à la mobilité pour les administrés de plus de 70 ans ou à mobilité restreinte et ne concerne que les déplacements dans Rosières. Les destinations sont diverses : commerces locaux, médecin, kinésithérapeute, pharmacie, marché du mardi, visite chez des amis, cimetière etc. Le coût est fixé à 2,50 € l'aller-retour.

Horaires :

Lundi : de 13 h 30 à 17 h 00

Mardi : de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Mercredi : de 13 h 30 à 17 h 00

Jeudi : de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Vendredi : de 13 h 30 à 17 h 00

Prise de rendez-vous auprès du CCAS de Rosières au 03 22 88 42 44 le matin avant 12 heures pour le transport de l'après-midi et au plus tard la veille avant 17 heures pour une prise en charge le mardi matin et le jeudi matin.

INFORMATIONS DIVERSES

- Les distributeurs de sacs d'hygiène canine ont été réapprovisionnés. En raison de la quantité consommée, il est rappelé que ces sacs ne doivent être utilisés que pour l'usage prévu à cet effet...
- Arnaque raccordement à la fibre : Terre de Picardie indique une arnaque sur son territoire... Pour information, seule la société « Somme Numérique » est habilitée par la Communauté de communes.
- Numéro d'astreinte du Syndicat d'eau : 03 22 88 45 27. Astreinte assainissement Terre de Picardie : 06 09 09 04 12.
- Éclairage public : en cas de panne d'un point lumineux prévenir la mairie au 03 22 88 42 42 en précisant le numéro inscrit sur le lampadaire.
- Prochaines collectes du don de sang : vendredi 2 octobre, jeudi 17 décembre, vendredi 26 février 2021, vendredi 16 juillet 2021, vendredi 5 novembre 2021 de 15 heures à 19 heures salle socioculturelle.
- 20 septembre à 18 h 30 salle socioculturelle : assemblée générale des parents d'élèves des écoles Valentine et Jacques.
- Horaires de la déchetterie jusqu'au 31 octobre : ouverture le matin de 9 heures à 11 heures 45 et de 14 heures à 18 heures (17 heures 15 le samedi). Déchetterie fermée le lundi matin, le mercredi toute la journée ainsi que le dimanche et les jours fériés.
- En raison de la fête le marché du mardi 15 septembre est déplacé rue du Niger.
- Association culturelle de Rosières (salle socioculturelle) : lundi 28 septembre à 18 h 30 projection du film « De Gaulle ».

QUELQUES RÉALISATIONS...

- Elaboration du budget et versement des subventions municipales. Location de salles et prêt de matériel : normes réglementaires et imprimés spécifiques.
- Rénovation du boulo-drome de la place des Combattants et entretien aire de pique-nique de la rue Maurice Quillet.
- Passage de la commission chargée du concours des maisons fleuries.
- Cimetière civil : réfection de la tombe du soldat Léon Lecarpentier (à droite au fond en entrant).
- Ouverture de la grille d'entrée du nouveau cimetière.
- Réorganisation des services techniques et de son personnel. Entretien des bâtiments communaux et contrôle réglementaire des installations électriques par l'Apave.
- Dotation pour les employés de vêtements de travail et de sécurité + matériel, outillage divers.
- Accueil de deux personnes en réinsertion sociale.
- Entretien de la toiture de l'église St Omer. Installation d'un miroir à la sortie de la rue Paul Verlaine.
- Rustines d'enrobé sur les trottoirs des rues Claude Demaria et La Fontaine + axe principal.
- Marquage des emplacements de parking rue de Méharicourt.
- Friche Maréchal : appel d'offres lancé pour le recrutement d'un maître d'œuvre et début des travaux fin de l'année (dépollution, désamiantage etc.). Pépinière d'entreprises : poursuite des investigations pour ouverture à l'automne.
- Intervention auprès des commerçants afin de terminer le marché du mardi à 12 h 30.
- Organisation du marché du terroir le quatrième dimanche matin du mois à partir d'octobre.
- Création de la page Facebook « Ville de Rosières-en-Santerre ».
- Création de cette lettre "Rosières & Vous" distribuée dans les boîtes aux lettres des administrés.